

02 décembre 2010

N° 33 – 2010

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine

Communication et affaires publiques

Antonio Moretti

Directeur Relations Investisseurs

+33 (0) 1 46 98 73 17

+44 (0) 203 207 8562

SCOR n'a pas d'exposition aux pays concernés par la crise de la dette souveraine

Dès novembre 2008, SCOR a mis en exergue la montée inéluctable du risque souverain des pays les plus fragilisés par la crise, dont les finances publiques ne pouvaient que se dégrader fortement. Le Groupe avait ainsi annoncé qu'il allait supprimer complètement son exposition à ces risques.

Cette politique de désinvestissement a été menée à bien dès la fin 2008. Aujourd'hui, SCOR n'a ainsi aucun actif lié au risque souverain de l'Espagne, de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal. Sur l'ensemble de ces pays, SCOR n'a par ailleurs aucune exposition aux covered bonds et une exposition très marginale (EUR 4 millions, soit environ 0,02% de ses placements) en corporate bonds liés à des émetteurs basés dans ces pays.

SCOR maintient sa politique d'investissement dans des actifs de grande qualité, et dans les pays dont les risques souverains sont les plus faibles.

François de Varenne, CEO de SCOR Global Investments, a déclaré : « SCOR a insisté sur les risques d'une crise financière majeure avant 2007 et en a tiré les conséquences dans sa gestion d'actifs, tout comme elle l'a fait ensuite avec le risque souverain. Aujourd'hui, SCOR considère qu'il convient de rester très vigilant face aux risques qui pourraient résulter des politiques monétaires et budgétaires en vigueur dans la plupart des grandes zones économiques, notamment en ce qui concerne la résurgence de l'inflation et la remontée des taux d'intérêt. »

*
* *

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

Communiqué de presse

(p.2/2)

02 décembre 2010

N° 33 – 2010

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 3 mars 2010 sous le numéro D.10-0085 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros